

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Ecole Brûlé

Le chef d'établissement, M. / Mme SCORZONI NO

certifie que l'élève CHARAZIER Emilia

- était inscrit(e) dans l'établissement
pour l'année scolaire 2021/2023
en (1) : BONITA ATB
- passe en année supérieure de (1) : BONITA ATB ..
pour l'année scolaire 2022/2023
dans l'établissement : Ecole Brûlé

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement



Date : .. / .. /

Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves
présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.